

RNCP : 37875

Ouvrier(ère) Paysagiste

Métier

Vous réalisez des aménagements paysagers et en assurez l'entretien, souvent en mettant en valeur le patrimoine (berges, zones boisées ou littorales, forêts). Vous posez et maintenez les réseaux d'arrosages et réalisez de petits travaux de maçonnerie paysagère. Vous entretenez parfois des parcs à thème, des sols sportifs et des aires de jeux. Seul ou en équipe, le travail se fait essentiellement en plein air, en toutes saisons. L'utilisation des matériels motorisés (broyants, spécifiques, pouvant nécessiter une autorisation de conduite ou un certificat d'aptitude) est fréquente. L'application des produits phytopharmaceutiques, dans le respect de la réglementation et de l'environnement des produits chimiques peut faire partie des activités.

Objectifs de la formation

- Aménager et entretenir des espaces verts ou naturels dans un objectif esthétique (embellissement du cadre de vie), fonctionnel (loisirs, pédagogie, production alimentaire) ou écologique (préservation des écosystèmes et de la biodiversité, végétalisation urbaine).
- Planter arbres et arbustes, de protéger les végétaux des parasites et maladies, de poser et entretenir des pavages et dallages ainsi que des réseaux d'arrosages.
- Réaliser de petits travaux de maçonnerie paysagère.
- Utiliser des matériels motorisés.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 003157- Entretien un espace paysager :

- Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire;
- Entretien une surface herbacée à semi-ligneuse;
- Tailler des arbres et des arbustes;
- Abattre et débiter un arbre de petites dimensions;
- Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux,
- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices.

CCP 003158 - Végétaliser un espace paysager :

- Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire;
- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices;
- Réaliser un gazon ou une couverture végétale;
- Planter des arbres et des arbustes ;
- Réaliser un massif ornemental.

CCP 003159 - Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager :

- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices,
- Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager,
- Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager,
- Poser et entretenir un réseau d'arrosage.

Pour cela, vous mettrez en œuvre les compétences suivantes :

- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail,
- Intégrer les principes de développement durable dans son travail,
- Appliquer des produits phytopharmaceutiques, dans le respect de la réglementation et de l'environnement des produits chimiques,
- Veiller au fonctionnement des matériels, machines ou systèmes.

Déroulé de la formation

Intitulés	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Entretien un espace paysager	8	280
Module 2 : Végétaliser un espace paysager	5	175
Période en entreprise	5	175
Module 3 : Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager	6	210
Période en entreprise	3	105
Module de synthèse	2	70
Session d'examen	1	35

Certification/Diplôme

- Titre Professionnel de Niveau 3 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 20/10/2023) composé des 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).
- L'obtention du Titre Professionnel permet d'attester également les habilitations suivantes :
 - ✚ Certificat phytosanitaire (Certiphyto opérateur/utilisateur)
 - ✚ Habilitation de travail en hauteur (PIR/PIRL)
 - ✚ Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)
 - ✚ Habilitation Electrique (HO BO)

Modalités de certification

- Voir la fiche métier sur : www.afpar.com

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur(se) d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- En calcul (maîtrise des 4 opérations, conversions, fractions, pourcentages),
- Lecture et compréhension des documents écrits sont nécessaires, ainsi que la rédaction de textes d'une dizaine de lignes.

Les aptitudes requises

- Résistance physique (intempéries, port de charges, positions inconfortables),
- Absence d'antécédents allergiques (pollens...),
- Sens de l'organisation et de la sécurité,
- Mémorisation (liste de 200 espèces, ...),
- Autonomie,
- Le vaccin antitétanique est recommandé pour la formation et obligatoire pour l'exercice du métier.

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.com
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de Pôle Emploi ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un(e) psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action.
Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Durée de la formation

Durée totale de la formation	1085 heures (31 semaines)
Durée en centre de formation	805 heures (23 semaines)
Durée en entreprise	280 heures (8 semaines)

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi d'Ouvrier(ère) Paysagiste dans le secteur public ou privé (ROME A1203)
- Evolution vers des métiers de Chef(fe) d'équipe.
- Création d'entreprise

Suite de parcours

- Aucune

Equivalences/liens/correspondances avec les certifications d'autres ministères

- Aucune

Passerelles vers des certifications du Ministère du travail

- Aucune



Financement

- Cette formation est financée avec l'aide du FSE (REACT-UE) et de la Région Réunion dans le cadre de la réponse de l'Union Européenne à la pandémie COVID-19.
- La formation est totalement prise en charge pour les demandeurs d'emploi.

Dates prévisionnelles de la formation et lieu

Lieux	Dates de début	Dates de fin	Modalités
CFPA de Saint André	26/06/2023	08/03/2024	En présentiel
	25/03/2024	25/10/2024	En présentiel
	20/03/2024	29/11/2024	En présentiel
CFPA de Saint Pierre	05/12/2023	23/08/2024	En présentiel
	11/01/2024	20/09/2024	En présentiel
	14/10/2024	04/07/2025	En présentiel

Nombre de demandeurs d'emploi en attente de recrutement pour cette formation

	
CFPA de Saint André	CFPA de Saint Pierre
<p>Rouge : nombre d'inscrits très importants</p> <p>Orange : assez important</p> <p>Vert : peu élevé</p>	<p>Rouge : nombre d'inscrits très importants</p> <p>Orange : assez important</p> <p>Vert : peu élevé</p>

Indicateurs

Nombre de stagiaires formés	
2020	Effectif : 18
2021	Effectif : 18
2022	Effectif : 41

Taux de réussite à la session d'examen		
2020	Validation totale : 89%	Validation partielle : 11%
2021	Validation totale : 100%	
2022	Validation totale : 53%	Validation partielle : 6%

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation		
2020	29%	Taux de réponse : 89%
2021	57%	Taux de réponse : 89%
2022	29%	Taux de réponse : 68%

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois d'Ouvrier(ère) Paysagiste		
2022	18%	Taux de réponse : 68%

Taux de satisfaction des stagiaires	
2022	87%